

310 200101 200101

TRAIT D'UNION NORD SUD
(TU)
503 RUE A.S.M.PARSINE
Villa N° 46 Saint Louis du Sénégal
Tel : 961.97.86 - 634 - 65 - 57 mail : xippi2001@yahoo.fr

**DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL AU SENEGAL,
LECONS APPRISES ET PERSPECTIVES DE FORMULATION D'UNE
APPROCHE GLOBALE DE DEVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF.**

ETAPE 2

**LE DEVELOPPEMENT LOCAL , CLARIFICATION DES NOTIONS
DE BASE ET DETERMINATION DES ENJEUX**

PREAMBULE.....	3
I. LE CADRE DE LA MISSION.....	3
1.1 Contexte et justification de l'étude.....	6
1.2 objectifs de l'étude.....	6
1.3 Les résultats attendus.....	7
1.4 méthodologie de l'étude.....	7
II. LE DEVELOPPEMENT LCOAL : CLARIFICATION DES NOTIONS DE BASE ET DETERMINATION DES ENJEUX.....	8
2.1 De la gestion des terroirs au développement local.....	8
2.2 A la base des définitions du développement local : une approche globale et pragmatique.....	9
2.3 Dans le domaine des politiques urbaines, le thème du développement local prend aussi une place de plus en plus importante.....	10
2.3.1 De la prise de conscience de l'urbanisation rapide au développement local urbain.....	10
2.3.2 Un noyau de concepts commun au milieu rural et urbain.....	10
2.4 la dimension sociale du développement local : une approche du développement qui se démarque du modèle exclusivement marchand.....	11
FICHE 1 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL : UNE VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES.....	13
FICHE 2 : LE PROJET TERRITORAIL COMME DU DEVELOPPEMENT LOCAL (A INSERER).....	14
III. UN CONCEPT QUI DEMEURE POLYMORPHE MALGRES LES EFFEORTS DE CLARIFICATION.....	14
3.1 De quelques modèles de développement local.....	14
3.1.1. Modèle économique et modèle social.....	14
3.1.2 Modèle normatif et modèle empirique de développement local.....	14
FICHE 3 : LES PRINCIPALES DIMENSIONS D'UN MODELE NOMATIF DE DEVELOPPEMENT LOCAL.....	15
3.1.3 Le modèle empirique.....	16
3.2 Eléments constitutifs d'une dynamique de développement local.....	16
FICHE 4 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL :UNE DYNAMIQUE.....	17
3.3 Dans la notion de développement local apparaît aussi l'idée de stratégie spécifique.....	18
FICHE 5 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL UNE STRATEGIE SPECIFIQUE.....	19
FICHE 6 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL :UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION.....	20
3.3.1 les principes.....	21
3.3.2 Les caractéristiques.....	21
FICHE7 : LES GRANDES CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	22
IV. LA DECENTRALISATION : UN ENJEU DE DEVELOPPEMENT LOCAL.....	23
4.1 la position des acteurs.....	24
FICHE 10 : DECENTRALISATION OUTIL D'IMPULSION DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	24
4.2 La décentralisation octroie de nouvelles compétences aux collectivités locales mobilisables pour le développement local.....	25
FICHE 10 : DEMOCRATISATION –DECENTRALISATION – DEVELOPPEMENT LOCAL.....	26
ANNEXE : FONDS DOCUMENTAIRE SUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL.....	27

PREAMBULE

Pour rappel, l'étape I du processus porte sur les leçons apprises : l'appui budgétaire

I. LE CADRE DE LA MISSION

1.1 Contexte et justification de l'étude

A travers les lois 96-06 et 96-07 de mars 1996 portant respectivement code des collectivités locales et le transfert des compétences, l'Etat du Sénégal s'est résolument engagé dans une dynamique irréversible de parachèvement de sa politique de décentralisation. Elle s'est traduite par l'érection de la région en collectivité locale dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière au même titre que les communes et des communautés rurales. Si certains pays se sont engagés de manière aussi déterminés dans un aussi profond processus d'approfondissement de leur politique de décentralisation c'est parce qu'elle participe ainsi à la mise en place des jalons nécessaires à la réalisation des préalables d'un développement durable. Par ailleurs la décentralisation est identifiée par le PNUD au travers de son expérience pertinente en la matière comme l'une des (7) réponses potentielles aux défis du développement humain durable pour l'élimination de la pauvreté. En effet la décentralisation est un processus graduel qui doit élargir les possibilités de participation en conférant plus de pouvoir et de ressources aux centres de décision locaux. Dans un contexte où existe une tradition fragile de participation des citoyens, la décentralisation est une première étape pour créer des possibilités régulières et prévisibles d'interaction entre le citoyen et l'Etat.

La certitude selon laquelle la réduction de la pauvreté sera plus probable si les destinataires des interventions, les pauvres, sont autorisés et habilités à participer effectivement à la mise en œuvre de ces interventions reste la principale hypothèse de travail. En effet l'existence d'un environnement propice à la participation de tous contribue grandement au succès des efforts d'élimination de la pauvreté.

Sur la base de cette nouvelle philosophie relative à la nécessaire responsabilisation des populations comme approche du développement, l'Etat du Sénégal à travers la loi 96-07 a transféré aux collectivités locales neuf (09) domaines de compétence particulière que sont :

1. La gestion du domaine,
2. L'environnement et gestion des ressources naturelles,
3. La santé, population et action sociale,
4. La jeunesse, sports et loisirs,
5. La culture,
6. L'éducation, alphabétisation, promotion des langues nationales et de la formation professionnelle,
7. La planification,
8. L'aménagement du territoire
9. L'urbanisme et habitat.

Ce transfert de compétence de l'autorité centrale aux gouvernements locaux au Centre opérationnel offre plus d'efficacité aux programmes de lutte contre la pauvreté dans la mesure où il permet une meilleure identification et un meilleur classement des besoins et priorités locales. Cette approche novatrice a pour principaux avantages une définition plus pertinente des orientations et perspectives de

développement local d'une part et un grand plus impact des programmes de développement d'autre part.

Cette ferme volonté de l'Etat de parachever le processus de décentralisation souveraine avec l'érection de la régionalisation en collectivité et le renforcement des compétences par le principe de la libre administration vise essentiellement à :

- Engager, poursuivre et intensifier le processus de décentralisation et de s'assurer que le principe de subsidiarité serve de guide à l'allocation des responsabilités et des ressources aux différents niveaux
- Mettre en place un cadre institutionnel et légal d'exercice de la démocratie locale qui favorise une représentation démocratique réelle au niveau local en même temps reconnaître aux collectivités locales un rôle stratégique d'expression et de mobilisation des énergies et les ressources locales ;
- Accorder aux collectivités locales une autonomie constitutionnelle et légale, en relation avec le rôle fondamental dans la gestion des établissements humains et pour leur contribution à l'organisation du développement durable au niveau local.
- Favoriser l'émergence de cadres et institutions nécessaires à l'impulsion d'un processus de développement local complémentaire aux efforts de l'Etat et des autres intervenants.

C'est dans ce contexte de transfert de compétence et de responsabilités que le gouvernement du Sénégal a élaboré en 1999 la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD) qui définit le cadre opérationnel à la mise en œuvre de la stratégie de développement local basée sur, le recentrage du processus de développement local au niveau des populations et des collectivités locales et l'accompagnement du processus à la base ;

Cette volonté politique est concrétisée à partir de 2000 par l'émergence et la mise en œuvre de la nouvelle génération de projets de développement local et d'appui à la décentralisation. Cependant, force est de reconnaître que de très fortes diversités des approches d'appui à la décentralisation et au développement local existent.

Plusieurs modèles et approches ont vécu ou sont en cours d'exécution. Dès lors pour plus d'efficacité et de cohérence, les acteurs s'accordent sur la nécessité de leur harmonisation afin que toutes les interventions se fassent dans un cadre plus global qui favorise une prise en charge mieux articulée des différents besoins.

La mise en place du Programme National de Développement Local (PNDL) s'inscrit dans ce cadre pour porter les stratégies et politiques nationales en cours, en particulier celles relatives à la stratégie de réduction de la pauvreté. Le Programme sera ainsi la réponse la plus appropriée pour assurer, de façon efficace, efficiente et durable, l'offre de services socio-économiques de base aux populations pauvres dans le cadre des politiques de décentralisation et de développement local.

Cependant la problématique des interventions en faveur des populations dépasse la nécessité de création d'un nouveau cadre institutionnel d'intervention. En effet il y'a une dimension fondamentale que nous devons appréhender qui est relative à la mise en évidence des acquis et limites des interventions mais aussi à une meilleure qualification de ces interventions en décentralisation ou développement local.

1. Pour assurer une meilleure pertinence de l'approche il serait judicieux de procéder à une analyse systématique des leçons apprises de toutes les expériences d'appui à la décentralisation et de développement local. Quels sont les acquis à conserver et les limites à reconsidérer ? En effet au moment où la plupart de ces projets sont sur le point de s'achever et que d'autres sont en gestation un tel exercice s'impose comme élément de méthodologie de la formulation de nouveaux programmes.
2. Par ailleurs au-delà des pratiques, il est important de revisiter les concepts pour plus de clarté dans les approches de décentralisation et de développement local. Le concept est galvaudé et les pratiques sont classées indifféremment en développement et décentralisation bien que les deux concepts soient loin de représenter la même réalité. Ainsi sur la base du contenu exact des concepts, les pratiques de chaque projet et programmes pourront être qualifiées ;
3. Procéder, sur la base des résultats de l'étude à une mise à niveau des agents chargés de la coordination et de la mise en œuvre des activités du PNDL.

La précision des concepts est d'autant plus utile que deux grands enjeux se dégagent dans les positions affichées par les différents acteurs à savoir :

- Une décentralisation perçue comme outil de la démocratie locale et
- La décentralisation comme un outil du développement local.

Pour autant, leur articulation harmonieuse n'est pas automatiquement garantie et les différents intervenants ne leur accordent pas la même priorité. En effet la décentralisation était toujours perçue par la plupart des bailleurs comme un élément de la bonne gouvernance. On s'appuie alors sur le principe de subsidiarité qui stipule qu'une décision pour être appliquée rapidement et efficacement, doit être prise par les institutions du niveau spatial directement concerné. Néanmoins force est de reconnaître que même si la décentralisation et le développement local ne relèvent pas de la même logique du fait que le premier relève de relations verticales et le deuxième de relations horizontales, la décentralisation participative permet d'articuler les deux logiques. A cet effet le développement local vise à recréer un espace structuré par des pôles (un territoire, des acteurs, un processus de mobilisation de ces acteurs, un processus de mobilisation de ces acteurs, un croisement ou une combinaison des logiques économiques, sociales et politiques, une articulation du local à son environnement) relativement autonomes et capable de négocier avec l'extérieur.

Au Sénégal l'absence d'une articulation systématique dans un même programme entre des deux approches que sont le développement local et la décentralisation a réduit très fortement l'impact des programmes. En d'autres termes pour qu'une synergie positive puisse s'effectuer entre décentralisation

et développement, il faudra que les collectivités locales disposent effectivement de moyens financiers et surtout humains pour jouer un rôle en faveur du développement durable.

Dans ce cadre, l'AFDS souhaite commanditer une étude sur :

- Les fondements théoriques et la pratique de la décentralisation et du développement local au Sénégal dans le but de procéder à une mise à niveau de l'ensemble des acteurs du programme dans une perspective de réadaptation de la stratégie d'intervention en fonction des exigences du PNDL ;
- Une revue des expériences en matière de décentralisation et développement local par une mise en évidence des leçons apprises et propositions alternatives dans la perspective de formulation du PND.

1.2 Objectifs de l'étude

L'étude a pour objectif de faire revisiter et de préciser les concepts de développement local et de décentralisation à la lumière des expériences en cours au Sénégal et de proposer une option d'appui qui garantie une synergie positive entre le développement local et l'appui à la décentralisation dans le cadre d'un même programme.

Les objectifs spécifiques sont :

- Questionner et mettre en exergue les différences conceptuelles et pratiques entre la décentralisation et le développement local ;
- Procéder à la revue des différentes expériences en cours au Sénégal et mettre en évidence les leçons apprises (avantages et inconvénients) des différentes formes d'appui à la décentralisation et au développement local du point de vue des mécanismes de mise à disposition des ressources, de la gestion de la maîtrise d'ouvrage locale, de la valorisation du capital humain local et de la promotion des structures d'accompagnement et d'animation des processus;
- Proposer, à la lumière des résultats de l'exercice une nouvelle option d'appui qui assure une parfaite synergie positive entre développement local participatif et décentralisation ;
- Assurer par un mécanisme interactif de partage des conclusions une mise à niveau conceptuelle du personnel du programme sur les concepts et les pratiques de décentralisation et de développement dans la perspective d'une mise en œuvre du PNDL.

1.3 Les résultats attendus

Il est attendu du consultant la production, sous la supervision de la directrice de l'AFDS, un rapport dont les conclusions principales fourniront des réponses précises qui portent en particulier sur :

- La revue de toutes les expériences en cours au Sénégal est faite et une formulation précises des leçons apprises est effectuée sur les modes opératoires, le contenu des fonctions d'appui et l'exécution technique, financière et organisationnelle ;

- La clarification du concept de développement local et la détermination des enjeux (différence sur le plan conceptuel et pratique entre développement local et décentralisation est opérée ainsi que les mécanismes de leur articulation dans une approche globale;
- La méthodologie d'élaboration des outils de planification et de mise en œuvre du développement local participative (élaboration de plans et outils d'animation du développement local) ;
- La mise à niveau du staff du programme est réalisée grâce à l'organisation d'ateliers de partage aussi bien au niveau central que dans les antennes régionales du programme ;
- Une documentation pertinente sur chaque thématique est mise à la disposition du staff pour faciliter le processus de mise à niveau ;
- Une proposition alternative d'appui qui combine les exigences de la décentralisation et du développement local est formulée dans la perspective de l'élaboration du PNDL.

1.4 méthodologie de l'étude

La méthodologie de l'étude sera portée par une analyse documentaire des concepts de décentralisation et de développement local en vue d'une clarification systématique des deux notions. Cette recherche sur le concept doit être documentée par les expériences pratiques vécues particulièrement au Sénégal. Ainsi au-delà des concepts un inventaire à l'échelle nationale de l'ensemble des expériences (projets et programmes) déjà vécues ou en cours au Sénégal doit être fait en rapport avec tous les dépositaires d'enjeux (les unités de coordination et d'exécution, les populations et collectivités locales). Le consultant devra également rencontrer tous les directeurs des projets et programmes afin de valider les résultats de son étude et de recueillir sur la problématique les avis et suggestions des professionnelles de la décentralisation et du développement local, notamment les personnes ressources et les Agences Régionales de Développement. Par ailleurs des ateliers de partage-capitalisation seront organisés avec le staff de l'AFDS aussi bien au niveau central que local pour une meilleure appropriation des résultats. A cet effet un format sera proposé par le Consultant en rapport avec la direction de l'AFDS.

II. LE DEVELOPPEMENT LCOAL : CLARIFICATION DES NOTIONS DE BASE ET DETERMINATION DES ENJEUX

2.1 *De la gestion des terroirs au développement local*

Pour les acteurs publics et privés de la coopération décentralisée, le concept de développement local remplace des termes de référencé liés à l'action à la base ou se superpose depuis quelques années une succession de politiques de développement tentées avec peu de résultats durables dans les pays d'Afrique de l'Ouest depuis les indépendances.

D'une certaine façon, ils essaient de dépasser les limites de ces différentes théories et pratiques successives en s'inscrivant dans une démarche souple et pragmatique.

Un exemple significatif de cette évolution est la métamorphose de la thématique « Gestion des terroirs » en « développement local et décentralisation » au sein de la structure de concertation des acteurs français de la coopération et de leurs partenaires du Sud « l'Inter-Réseaux » (IR).

Un des objectifs du groupe « développement local et décentralisation » de l'IR est précisément de réfléchir sur des éléments de définition qui soient communs à l'ensemble des acteurs.

C'est ainsi que dans un document de 1994, le ministère de la Coopération justifie également le passage à une approche développement local par les limites constatées dans la démarche « gestion des terroirs » : il s'agit de favoriser un diagnostic plus global sur la zone d'interventions en intégrant le rôle des systèmes fonciers, l'influence induite par les filières de production, les interactions entre villages, les relations avec les villes et les villages polarisés : « la gestion des terroirs n'est plus une fin en soi, mais la composante d'un développement local durable ». Dès lors, l'intervention se fait en appui et à la demande des communautés pour les aider à :

- Réaliser un diagnostic global et concerté de leurs problèmes de mise en valeur (diagnostic de terroir) ;
- Planifier de manière indicative l'ensemble des initiatives qui leur apparaissent souhaitables (plans d'actions indicatifs),
- S'organiser pour la mise en œuvre et le suivi des initiatives programmées (comité de gestion).

Ainsi « l'Aide Française au développement local vise à permettre aux populations de se réappropriier le pouvoir d'initiatives et de décisions concernant leur développement, et d'exercer leurs responsabilités dans les domaines y afférents :

- Choix des priorités à financer, arbitrage des intérêts concurrents,
- gestion et contrôle des actions de développement (infrastructures, activités économiques génératrices de revenus, ressources naturelles, négociation avec les partenaires financiers et les prestataires de services, entretien et renouvellement des investissements)

Cette orientation en faveur du développement local marque une certaine distanciation de la politique de coopération par rapport aux orientations dominantes inscrites en particulier dans les plans d'ajustement structurels. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le FMI et la Banque Mondiale ont théorisé et

développé le concept de la dimension sociale de l'ajustement qui est à la base de beaucoup de programme à dimension humaine et de lutte contre la pauvreté.

2.2 A la base des définitions du développement local : une approche globale et pragmatique

Cette évolution dans la réflexion et les pratiques est d'abord à chercher du côté des acteurs privés (ONG, bureaux d'études, chercheurs..). On peut citer quelques propositions de définitions :

« Le développement local, est une volonté de certains acteurs de changer la situation du **territoire** sur lequel ils vivent en entamant **un processus et des actions**, un projet d'avenir à ce terroir qui intègre **les diverses composantes, sociale et culturelle** en articulation constante avec les autres niveaux de décision ».

Ou celle – ci :

« Le développement local c'est avant tout une dynamique économique et sociale voire culturelle plus ou moins concertée, impulsée par des acteurs individuels et collectifs sur un territoire donné ».

Cette démarche de développement local se traduit par :

- L'identification de priorités en matières d'aménagement du territoire et d'infrastructures à réaliser ;
- Le dialogue et la négociation avec l'administration locale. Les services techniques déconcentrés et les prestataires privés se positionnent en appui-conseil ;
- La mobilisation des ressources financières propres et la participation au cofinancement des investissements selon des grilles de financement précisant le montant des concours locaux à mobiliser ;

Le développement local vise ainsi à combler les lacunes de la gestion de terroir et de l'appui à la décentralisation par le renforcement des dynamiques inter-villageoises, la formation des hommes et la promotion des activités économiques. Bien plus qu'un lifting terminologique, le développement local ambitionne un saut qualitatif par :

- Une organisation viable de la société capable à la fois d'assumer sa citoyenneté dans le contexte d'un **processus actif de décentralisation** et son rôle d'acteur de développement ;
- Une pleine responsabilisation des acteurs locaux dans l'exercice de leurs rôles politiques, économique, social et culturel au sein de la collectivité. Cette responsabilisation permet l'émergence d'une réelle maîtrise d'ouvrage locale c'est dire des porteurs de projet responsables de leurs initiatives ;
- Une capacité collective à définir une stratégie cohérente d'action permettant d'une part de décider puis de programmer les investissements à réaliser et d'autre part de statuer sur des projets (le plus souvent à caractère économique), individuels ou collectifs, présentés par des promoteurs locaux aux instances de décision de la collectivité.

- L'articulation avec les niveaux régional, national et international ;
- Financement du développement local ;
- Question foncière en ville et dans les campagnes.

Il reste évident que la question du développement local est fortement liée à celle de la décentralisation.

2.4 la dimension sociale du développement local : une approche du développement qui se démarque du modèle exclusivement marchand

Le développement local s'inscrit en réaction à un environnement caractérisé par la crise « le développement local émerge quand il y a « casse »³

Il s'efforce d'arrêter des solutions globales pour répondre à des objectifs généraux comme l'équilibre des territoires, le développement économique, la vérité de l'environnement.

Le développement local présente un certain nombre d'acquis dans la mesure où il a essayé, souvent avec succès, de répondre à cinq questions :

- Comment harmoniser les rapports ville – campagne ?;
- Comment créer des emplois et des entreprises ?
- Comment lutter de manière précise contre la pauvreté ?
- Comment faire naître et vivre le partenariat,

Si bien que le défi le plus important du développement local, c'est sa capacité à changer les mentalités, à passer de mentalités d'échecs et d'assistés à des mentalités d'acteurs sociaux économiques, à des mentalités de créateurs. Dans les pays occidentaux, la notion de développement local émerge avec la crise, elle remet en cause le modèle économique libéral dominant et ses effets négatifs sur le tissu social : les expériences se situent le plus souvent dans les régions industrielles sinistrées (métallurgie, textile) ou le plus souvent dans les zones rurales en voie de désertification humaine. Elles répondent à ce que Paul Houée nomme les éléments déclencheurs. Le développement local se veut alors une voie qui cherche à redonner l'initiative aux acteurs de la base. Il s'agit d'un modèle qui permet de renforcer l'autonomie des territoires locaux sans négliger leur articulation avec le reste de l'économie nationale voire internationale.

Les phénomènes de développement local rendent ainsi compte de la capacité de groupes locaux à s'adapter aux contraintes de l'internationalisation de la concurrence à partir de potentiels d'organisations qui leur sont propres. On trouve des régulations très locales qui réagissent à l'uniformisation des comportements provoquée par la mondialisation des échanges et qui permettent de retrouver des formes plus intenses de valorisation des richesses. C'est ainsi que depuis plus d'une vingtaine d'années on a vu apparaître une théorie dite du développement par en bas. Cette théorie s'oppose au capitalisme dominant le potentiel local. Qui veut que face à la logique du profit qui impose, détruit ou soumet, le développement local propose un mode alternatif de développement endogène et localisé ou la recherche de la profitabilité maximum des capitaux n'est ni le principal moteur encore moins la finalité de l'activité économique.

Cette vision est traduite par Pecqueur Bernard en ses termes: « Ni mode, ni modèle, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchands entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent ».

³ Pierre Nadin « le développement local »

Le développement local doit être ainsi perçu un processus, une méthode souple et pragmatique plutôt que comme une nouvelle théorie dogmatique. Cette méthode se réfère cependant bien à un système de valeurs qui sont par exemple une meilleure équité dans la distribution des fruits de la croissance et la participation des populations.

2.3 Dans le domaine des politiques urbaines, le thème du développement local prend aussi une place de plus en plus importante

2.3.1 De la prise de conscience de l'urbanisation rapide au développement local urbain

Pour la presque totalité des acteurs, notamment les bailleurs, la politique de développement urbain prend de plus en plus la couleur du développement local. Ce thème, qui tient aujourd'hui une place importante dans les documents d'orientation des agences de coopération multilatérale, fédère trois volets plus ou moins complémentaires :

- Le développement municipal
- Développement participatif de quartier et
- La coopération décentralisée.
-

Les raisons de cet intérêt récent pour le développement local découlent de :

- Une crise de confiance envers les Etats : le budget national n'étant plus en mesure de supporter les charges croissantes entraînées par l'urbanisation, l'appui au développement local vise à contourner l'Etat afin de promouvoir d'autres interlocuteurs que l'administration centrale (appui à la décentralisation), d'intervenir directement auprès de la société urbaine (gestion sociale du problème urbain)¹ et d'utiliser les projets urbains pour accélérer les transformations de la société (gestion urbaine du problème social)². Le développement local met en avant les notions d'économie sociale et d'économie solidaire.
- La nécessité de changer d'interlocuteur grâce à la décentralisation : Une seule collectivité, instance supposée proche des populations et confrontée à leurs conflits d'intérêts, paraît à même de proposer des stratégies communes aux différents acteurs sociaux pour faire converger leurs actions vers l'intérêt de tous ;

2.3.2 Un noyau de concepts commun au milieu rural et urbain

De manière générale, il est possible d'identifier un certain nombre de termes qui reviennent dans le discours sur le développement local appliqué au milieu rural comme au milieu urbain :

- Développement à la base, développement endogène, développement culturel, développement participatif ;
- Développement économique, développement social, développement culturel,
- Stratégie locale, initiatives locales, dynamique locale, processus endogène,
- Acteurs locaux (collectivités locales, organisations autonomes, leaders locaux) ;

On peut aussi relever des préoccupations liées à :

¹ Les travaux à haute intensité de main d'œuvre et l'aménagement participatif de l'environnement

² les projets de quartiers visent à réduire l'inégalité d'accès à la propriété en s'efforçant de servir en priorité les plus pauvres

- L'articulation avec les niveaux régional, national et international ;
- Financement du développement local ;
- Question foncière en ville et dans les campagnes.

Il reste évident que la question du développement local est fortement liée à celle de la décentralisation.

2.4 la dimension sociale du développement local : une approche du développement qui se démarque du modèle exclusivement marchand

Le développement local s'inscrit en réaction à un environnement caractérisé par la crise « le développement local émerge quand il y a « casse »³

Il s'efforce d'arrêter des solutions globales pour répondre à des objectifs généraux comme l'équilibre des territoires, le développement économique, la vérité de l'environnement.

Le développement local présente un certain nombre d'acquis dans la mesure où il a essayé, souvent avec succès, de répondre à cinq questions :

- Comment harmoniser les rapports ville – campagne ?;
- Comment créer des emplois et des entreprises ?
- Comment lutter de manière précise contre la pauvreté ?
- Comment faire naître et vivre le partenariat,

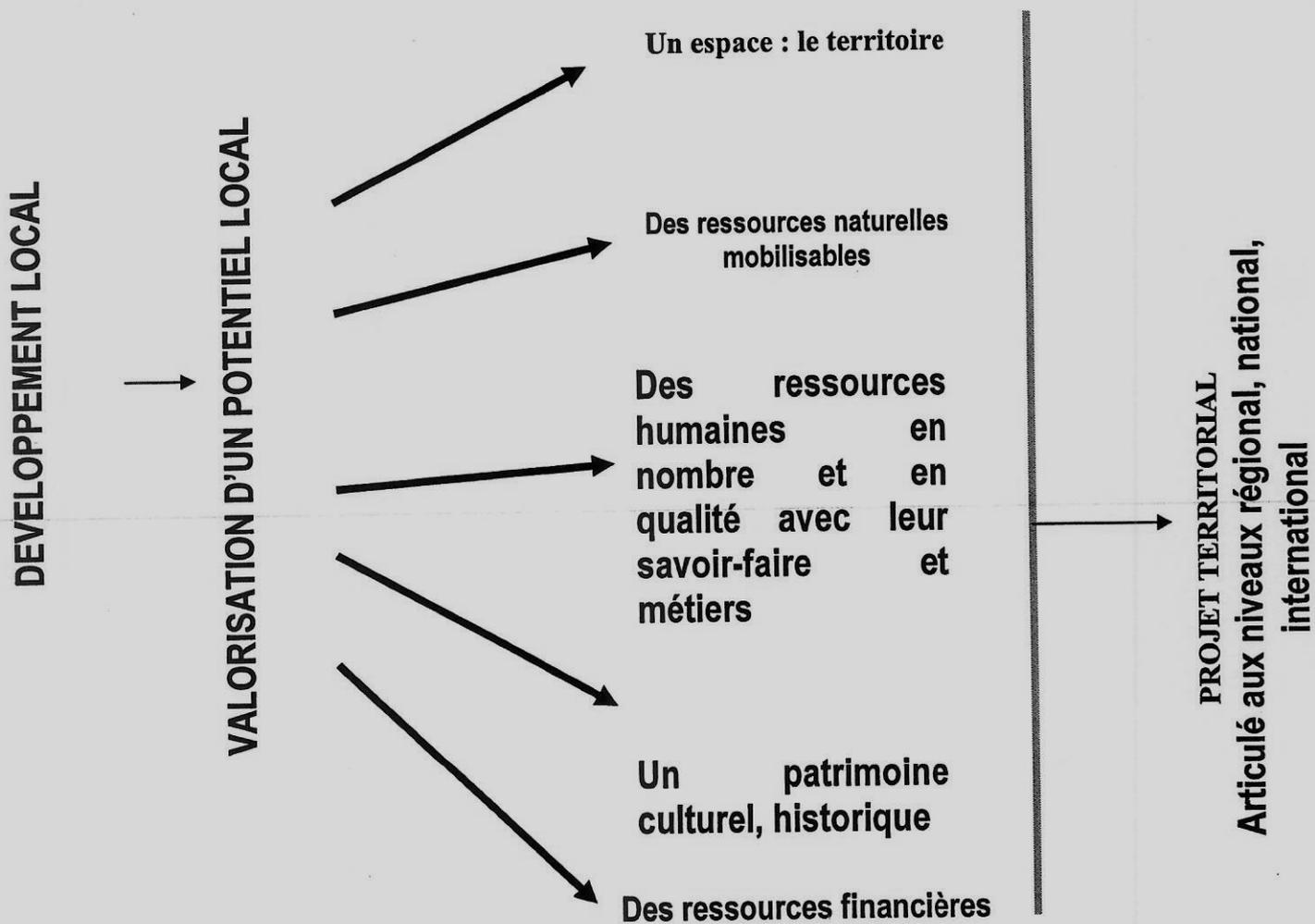
Si bien que le défi le plus important du développement local, c'est sa capacité à changer les mentalités, à passer de mentalités d'échecs et d'assistés à des mentalités d'acteurs sociaux économiques, à des mentalités de créateurs. Dans les pays occidentaux, la notion de développement local émerge avec la crise, elle remet en cause le modèle économique libéral dominant et ses effets négatifs sur le tissu social : les expériences se situent le plus souvent dans les régions industrielles sinistrées (métallurgie, textile) ou le plus souvent dans les zones rurales en voie de désertification humaine. Elles répondent à ce que Paul Houée nomme les éléments déclencheurs. Le développement local se veut alors une voie qui cherche à redonner l'initiative aux acteurs de la base. Il s'agit d'un modèle qui permet de renforcer l'autonomie des territoires locaux sans négliger leur articulation avec le reste de l'économie nationale voire internationale.

Les phénomènes de développement local rendent ainsi compte de la capacité de groupes locaux à s'adapter aux contraintes de l'internationalisation de la concurrence à partir de potentiels d'organisations qui leur sont propres. On trouve des régulations très locales qui réagissent à l'uniformisation des comportements provoquée par la mondialisation des échanges et qui permettent de retrouver des formes plus intenses de valorisation des richesses. C'est ainsi que depuis plus d'une vingtaine d'années on a vu apparaître une théorie dite du développement par en bas. Cette théorie s'oppose au capitalisme dominant le potentiel local. Qui veut que face à la logique du profit qui impose, détruit ou soumet, le développement local propose un mode alternatif de développement endogène et localisé ou la recherche de la profitabilité maximum des capitaux n'est ni le principal moteur encore moins la finalité de l'activité économique.

Cette vision est traduite par Pecqueur Bernard en ses termes: « Ni mode, ni modèle, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchands entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent ».

³ Pierre Nadin « le développement local »

FICHE 1 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL : UNE VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES.



FICHE 2 : LE PROJET TERRITORIAL COMME DU DEVELOPPEMENT LOCAL (A INSERRER)

III. UN CONCEPT QUI DEMEURE POLYMORPHE MALGRES LES EFFORTS DE CLARIFICATION

Les auteurs occidentaux n'échappent pas à la difficulté de cerner la notion de développement local. On soulignera au regard de ce qui précède l'indétermination ou la polymorphie du concept de développement local qui a du mal à se situer entre l'imaginaire des auteurs et la pratique des acteurs. D'où une typologie pour y voir plus clair :

3.1 De quelques modèles de développement local

3.1.1. Modèle économique et modèle social

Il serait sans doute plus exact de parler d'un modèle à dominante économique et d'un modèle à dominante sociale dans la mesure où l'une des principales caractéristiques d'un modèle de développement local est précisément la volonté de réarticuler l'économique et le social. Cependant le modèle à dominante économique vise à redynamiser l'appareil de production local, ce qui pose d'entrée de jeu le problème de sa place et de son rôle dans l'économie nationale et internationale. Le modèle à dominante sociale s'attaque frontalement au problème crucial de l'insertion ou de la réinsertion des catégories sociales provisoirement ou durablement exclues de l'activité économique et partant de normes de consommation et de modes de vie.

Dans quelle mesure ces deux versants, l'économique et le social d'une part et le social et l'économique d'autre part, peuvent-ils se combiner harmonieusement dans le cadre de politiques de développement local ?

3.1.2 Modèle normatif et modèle empirique de développement local

- Cinq éléments constitutifs du modèle normatif
 1. La recherche d'un certain degré d'autonomie (vis-à-vis des centres de décision extérieurs basée sur une capacité de la société locale à se produire elle-même (développement endogène et identité culturelle) ;
 2. une volonté de réarticuler l'économique et le social
 3. Une volonté de réarticuler l'économique et l'environnement naturel (développement durable – éco-développement) ;
 4. une volonté de faire participer les populations locales ;
 5. Une volonté d'organiser les activités de production, d'échanges et de distribution dans la coopération et la solidarité plus dans la concurrence.

FICHE 3 : LES PRINCIPALES DIMENSIONS D'UN MODELE NOMATIF DE DEVELOPPEMENT LOCAL

- ✓ **La recherche d'une plus grande autonomie d'un territoire**
Vis-à-vis des centres de décision extérieurs
 - Des contraintes externes (plan d'ajustement structurel)
 - mise en valeur des ressources physiques et humaines locales
 - référence au modèle de développement endogène
 - délimitation du territoire pertinent (espace économique et espace social et culturel)

- ✓ **une meilleure articulation de l'économie, du social et du culturel**
 - projet de développement global ou intégré
 - une meilleure répartition des fruits de la croissance (indicateur du développement humain)
 - un principe de justice sociale

- ✓ **une meilleure intégration de l'économie dans l'écosystème**
 - modèle de développement durable

- ✓ **une meilleure participation de la population au projet de développement local et à sa réalisation**
 - modèle démocratique
 - principe de décentralisation
 - territoire pertinent de la démocratie au quotidien

- ✓ **Une stratégie de type coopératif et solidaire.**
 - par opposition à un système individualiste et concurrentiel

3.1.3 Le modèle empirique

il se définit généralement par tout processus de mobilisation d'acteurs basée sur une logique territoriale par opposition à une logique strictement basée sur la rationalité économique pure.

3.2 Eléments constitutifs d'une dynamique de développement local

Le développement local est avant tout un mouvement et la force de ce mouvement se trouve dans la qualité de la gestion de multiples contradictions. Il est donc nécessaire de bien repérer les facteurs essentiels de ce mouvement, de cette dynamique, de cette qualité de gestion locale. On retiendra ainsi :

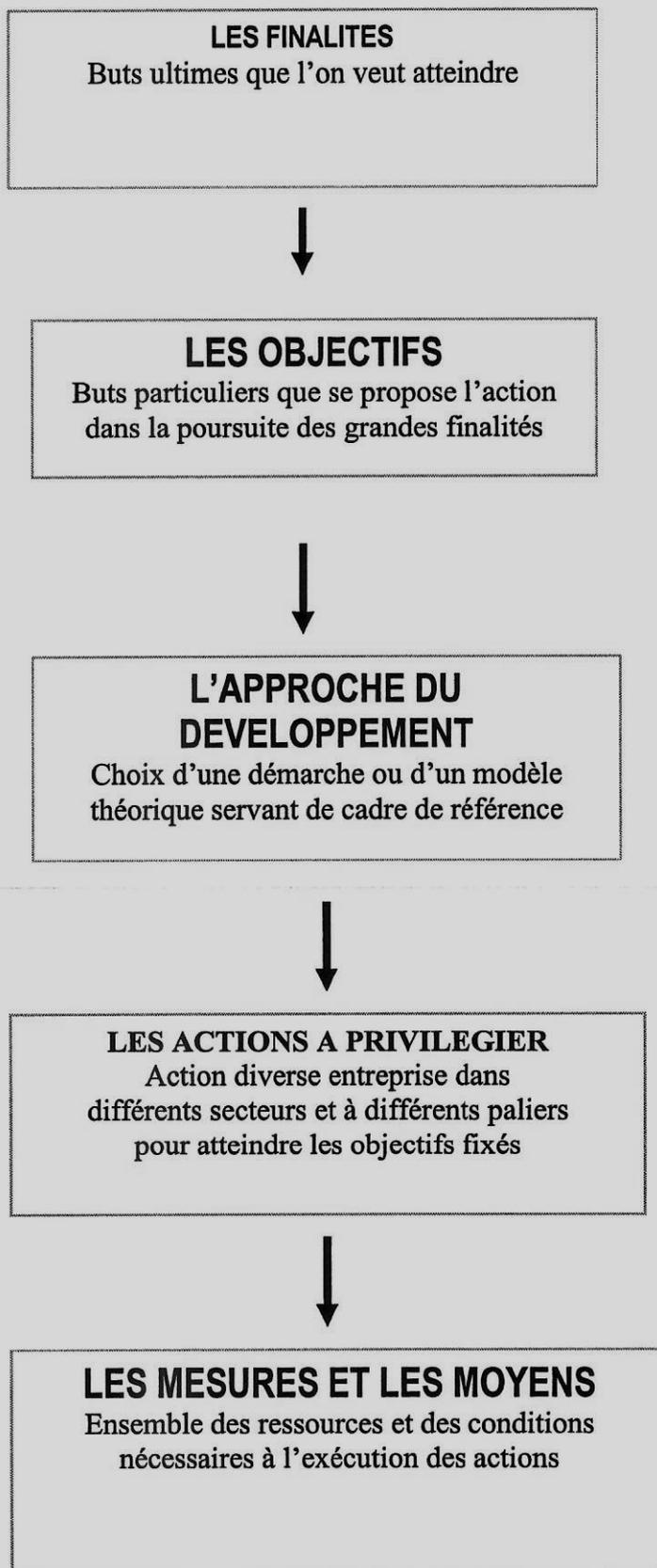
- ✓ Un territoire ;
- ✓ Des acteurs ;
- ✓ Un processus de mobilisation de ces acteurs ;
- ✓ Un croisement ou une combinaison de logiques économiques, sociales et politiques ;
- ✓ Une articulation du local à son environnement régional, national, international.

3.3 Dans la notion de développement local apparaît aussi l'idée de stratégie spécifique

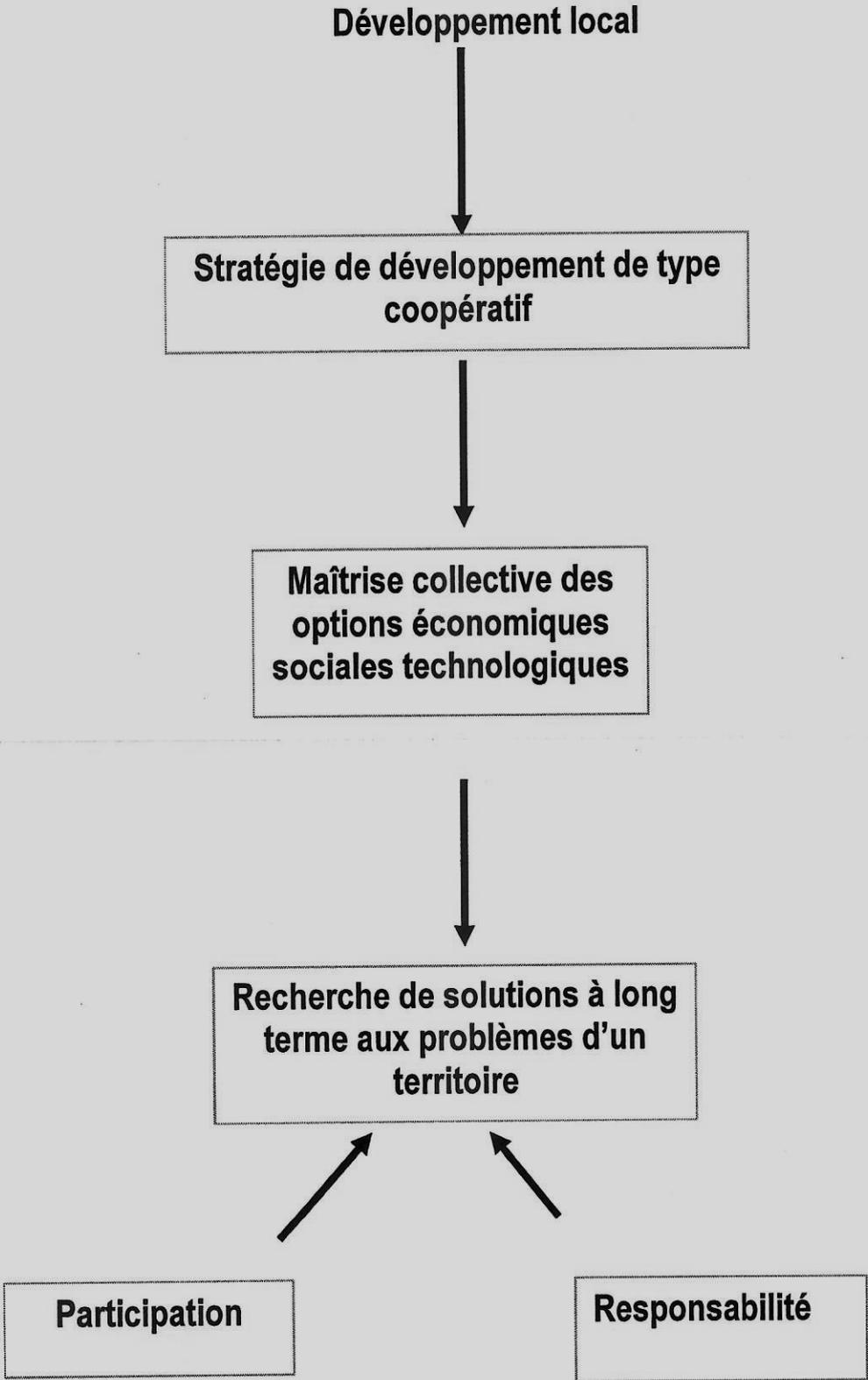
Le développement local participatif vise à recréer un espace structuré par des pôles, relativement autonomes, capables de négocier avec l'extérieur. L'objectif de développement local est de créer, ou de faire exister à nouveau, un partenaire avec ses atouts de négociation dans le jeu économique, social et culturel de la société globale. En cela le développement local est une **stratégie** qui vise, par des mécanismes de partenariat à :

- ✓ Créer un environnement propice aux initiatives locales afin d'augmenter la capacité des collectivités en difficultés ;
- ✓ S'adapter aux nouvelles règles du jeu de la croissance macroéconomique ;
- ✓ Ou trouver d'autres formes de développement qui, par des modes d'organisation et de production inédits, intégreront des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi des considérations purement économiques.

FICHE 5 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL UNE STRATEGIE SPECIFIQUE



FICHE 6 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL : UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION



3.3.1 les principes

- ✓ Le développement est un processus global ;
- ✓ Les micro-initiatives participent au développement global ;
- ✓ Les ressources humaines constituent la force motrice du développement ;

3.3.2 Les caractéristiques

- ✓ Approches multiples
- ✓ Assises territoriales
- ✓ Force endogène
- ✓ Démarche globale et intégrée

Le régionalisme est une des voies à travers laquelle s'exprime une tendance assise sur un modèle rationaliste qui vise la congruence entre la structuration administrative et les réalités géographiques et économiques.

L'intervention économique locale est donc considérée comme étant de la compétence de la région, à laquelle les départements et les communes auront vocation à s'associer.

Entre les enjeux nationaux et les réalités locales, la planification appuie les leviers locaux du développement, en faisant participer les acteurs locaux à l'élaboration du plan régional, et en aidant à la formulation de projets de développement local. Le contenu du contrat de plan répond à la volonté de traiter des problèmes de développement, même si cela ne correspond pas tout à fait à la distribution juridique des compétences.

Vers le haut, la région est le niveau de référence des politiques nationales et européennes.

Vers le bas, elle peut constituer le niveau de cohésion des projets infra-régionaux et permettre d'articuler et de donner un sens commun à des initiatives multiples.

Le rôle de l'Europe

Le projet européen est largement fondé sur la théorie économique néo-classique. Les forces du marché doivent pouvoir opérer librement de manière à créer un bien-être socio-économique sur l'espace européen. Mais la persistance de déséquilibres au niveau infra-national, qui risque de miner le projet initial, conduit à la création d'un organe interventionniste. En 1975, le Fonds régional voit le jour avec pour mission de renflouer les zones économiques désavantagées afin d'élever leur niveau de vie à celui de la moyenne européenne. C'est la première reconnaissance d'un niveau infra-national comme champ d'intervention des politiques européennes.

Dans cette Europe en construction, où se situe le développement local?

La notion trouve ses marques dans les politiques sociales de l'exécutif bruxellois - la Commission européenne - vers le milieu des années '80: initiatives locales pour l'emploi, aides aux quartiers en crise, lutte contre le chômage de longue durée, défense des langues minoritaires, etc. Ces politiques allouent des cofinancements à des projets de petite dimension ayant un caractère pilote. L'objectif est de stimuler ces projets en favorisant leur transférabilité sur d'autres populations ou territoires européens.

Mais c'est la communication de la Commission au Conseil du 29/7/88 intitulée "l'avenir du monde rural" qui constitue le premier grand plébiscite des politiques de développement local au plan européen, et aboutit en 1992 à une allocation non-négligeable de crédits destinés à des micro-territoires ruraux pour une période de trois ans (1992-1994).

Au plan de l'organigramme institutionnel, ce n'est qu'à partir de la première réforme des Fonds structurels (1989-1993) que se crée une division du développement local au sein de la Direction générale des Politiques régionales.

Ainsi le développement local devient l'affaire des politiques structurelles dont le principal maître d'oeuvre est le Fonds européen du développement régional (FEDER).

Cette position institutionnelle est-elle un reflet - fidèle ou déformé - de la place du développement local dans l'organisation des services publics nationaux?

Nous observons qu'en France, le développement local est une pratique institutionnalisée sous de multiples facettes. La DATAR inscrit le développement local dans le prolongement de ses compétences en matière d'aménagement du territoire et d'action régionale. Le ministère du travail consacre un effort considérable à des programmes d'initiatives locales pour l'emploi. Le ministère de l'industrie participe aux programmes de reconversion de sites industriels. Le ministère de l'équipement s'occupe des politiques de la ville, etc.

En tout état de cause, sur fond de crise économique, de chômage et de pauvreté, le Parlement et le Conseil européens s'accordent pour reconnaître la fonction de prospective, de coordination et de promotion de la Commission européenne dans le domaine du développement local, même si le concept lui-même reste flou.

Partout en Europe, le développement local possède un statut polymorphe au plan institutionnel. Son recentrage au niveau des politiques régionales communautaires n'est pas sans risque s'il n'est pas suivi d'une meilleure articulation entre les différents niveaux de compétences - national, régional et infra-régional - au sein de chaque Etat Membre.

Il semble qu'à l'heure actuelle, la nouvelle réforme des fonds structurels, annoncée pour 1999, se réoriente autour de trois objectifs principaux, dont une seule approche géographique (réduction des disparités régionales) et deux approches thématiques (accompagnement des mutations structurelles et développement des ressources humaines). Le budget est énorme: 157 milliards d'ECU, soit 35,6% du budget communautaire. Les débats sont loin d'être clos. Les négociations avec et entre les Etats devront se conclure au cours de l'année 1998, parallèlement à l'instauration de l'Union monétaire.

En dehors du monde des institutions nationales et européennes, une multitude de centres de ressources, d'instituts, aussi bien dans le secteur non-marchand (monde académique, collectivités territoriales, mutuelles) que dans le secteur marchand (banques, chambres de commerces, grandes entreprises, organismes professionnels) s'activent depuis de longues années dans le domaine du développement local sur tout le territoire de l'Union. Chaque organisme lui donne sa propre définition, ce qui porte parfois préjudice à la bonne compréhension des missions et des enjeux de ces structures, mais confère au développement local une légitimité venant du "terrain" et une représentativité

de plus en plus importante dans la dynamique de la construction européenne. En Grèce, depuis la fin du régime des colonels en 1974, le réseau des banques agricoles est un des instigateurs les plus innovants et les plus actifs du développement local. Au travers de ses agences locales, des prêts bonifiés sont accordés pour la reconversion des agriculteurs à la pluriactivité (tourisme, service, artisanat, etc.). En Allemagne, le mouvement écologiste se reconnaît dans un développement local qui favorise les ressources endogènes. En Suède, il se fonde dans les mouvements civiques très actifs au plan local.

D'un point de vue plus sectoriel, et pour ne prendre que l'exemple de l'enseignement supérieur - public et privé - dans l'Union européenne, il existe à l'heure actuelle plus de cent cinquante formations diplômantes au développement local.

Pour conclure, le développement local en Europe s'entend de nombreuses manières.

Au plan institutionnel européen, c'est un levier d'intervention dans les affaires sociales, une initiative structurelle et un appui aux politiques régionales.

Sur le terrain, toute démarche ayant un caractère **multisectoriel et infrarégional** se réclame du développement local, tant dans le secteur marchand que non-marchand.

La notion de développement

Au-delà de sa dimension économique, sociale, culturelle, spatiale et durable, le développement est souvent interprété comme un **processus de transformation** qui accompagne la **croissance** dans une évolution à **long terme**. Ce processus est étroitement lié au concept de **progrès**, notion centrale de la pensée des Lumières et des courants évolutionnistes.

La notion de local

Elle repose sur la notion de territoire, et les polémiques sur l'échelle de pertinence d'un territoire sont riches, car elles ont plusieurs entrées:

- le découpage administratif, parfois arbitraire et sans correspondance avec la géographie humaine
- l'appartenance identitaire, qui peut entrer en conflit avec "l'espace vécu"
- le champ d'action, autour d'une coalition d'acteurs du développement
- le système ouvert, qui porte à dire que "l'action ne s'exerce pas sur le territoire, elle le crée"

La dynamique locale

La dynamique locale est un investissement dans la coopération, le dialogue, ce que l'on appelle aussi l'investissement immatériel. Il nous amène à considérer la dynamique locale sous la forme d'un cycle en sept étapes.

1. perte de sens

Plusieurs "verrous du développement" peuvent y contribuer: les questions géographiques ou physiques, l'existence de groupes de pression fortement constitués, une expérience négative du passé, un "vide social" ou un "vide d'initiative", des conflits d'ordre culturel.

2. vision alimentée par l'extérieur

Il suffit parfois qu'un entrepreneur revenant chez lui après une expérience professionnelle ou académique à l'extérieur partage ses questions sur l'avenir de son territoire. A la lumière de son expérience et selon son degré de conviction, il décide de s'impliquer au niveau local avec un autre regard, un esprit critique, un désir de changement.

3. impulsion concrète

L'éveil de l'esprit critique, appuyée par un diagnostic des besoins locaux pour l'avenir, doit alors trouver des moyens d'action concrets. Cette impulsion concrète peut provenir soit d'appels d'offre publics ou privés donnant lieu à des aides financières substantielles, soit d'actions locales d'intérêt général (l'organisation d'une braderie annuelle, d'un appel au bénévolat, etc.)

4. pédagogie du développement

Cà "bouge"! Pour conforter cet élan, il faut briser les résistances, prolonger les échanges et les dialogues amorcés localement, recadrer les enjeux. La pédagogie du développement repose sur un principe de pondération fondé sur l'écoute, le respect et la confiance, la compréhension et l'adaptation, la transparence et le souci de communication, la remise en cause personnelle et sociale, une nécessaire impulsion forte. Une double logique est à la source de cette pédagogie: le partenariat de gestion, né de la nécessité de coordonner l'organisation concrète d'une dynamique locale, et le partenariat d'animation qui vise plus la construction d'un projet de société.

5. enjeux partagés

L'ouverture, l'élargissement du partenariat local se motive par une quête de légitimité, la recherche de consensus pour éviter les oppositions au sein du territoire, la recherche d'une extension du champ de compétences et des sensibilités. Plus les enjeux sont partagés, plus la dynamique sera renforcée dans la durée et ses effets ressentis par l'ensemble de la population concernée.

6. appropriation (institutionnalisation)

L'appropriation est une conséquence mécanique du processus. Les enjeux partagés signifient que les gens s'identifient à la dynamique locale et l'intègrent dans leurs stratégies individuelles et collectives. Le processus n'est plus remis en question, il fait partie du quotidien, il s'institutionnalise de manière informelle dans un premier temps, plus formellement quand il est ensuite repris dans les dispositifs de programmation politique au niveau infra-régional, voire de planification au plan régional et national.

7. transfert des centres d'intérêt

Entérinée par l'échelle administrative, la dynamique locale devient un dispositif abstrait, une méthodologie que l'on discute en haut lieu, une opportunité d'innovation qui s'inscrit dans le contexte élargi d'institutions supérieures. Catalogué comme projet-modèle, il servira les zones d'influence des administrations responsables. Qu'un cycle de développement local sur un territoire donné soit pérenne ou pas: là n'est plus la question. Les centres d'intérêts ont quitté le "local" dont ils s'étaient nourris, l'appui institutionnel est remplacé par la technocratie et les jeux traditionnels du pouvoir.

L'approche en réseau

Au sein d'un territoire, l'approche en réseau se caractérise par le renforcement mutuel des stratégies d'acteurs sous la forme de partenariats locaux.

Trois types de partenariats locaux peuvent exister:

- un partenariat créé à l'initiative des personnes, individuellement. Participation le plus souvent militante, généralement ancrée dans une identité très forte, tissant peu à peu les bases d'une citoyenneté renouvelée.
- un partenariat créé à l'initiative d'entreprises ou plus généralement d'organismes professionnels qui revendiquent une place privilégiée dans les décisions économiques
- un partenariat créé à l'initiative des pouvoirs publics - locaux ou non - qui suppléent à une initiative privée rare ou défaillante.

Les processus d'approche en réseau - mise en place d'une pédagogie de la négociation, laboratoire d'intégration multi-sectorielle, création de savoir-faire, passerelles vers la R&D, essaimage vers d'autres territoires - deviennent des champs d'investigation propres au développement local et constituent ce que l'on peut désormais appeler la pédagogie du développement.

Toutefois, l'approche en réseau reste une zone floue de l'économie, son existence est reconnue mais beaucoup de notions fausses prévalent à son mécanisme. L'impact de l'approche en réseau sur les systèmes économiques et sociaux mérite de plus amples recherches.

Conclusions

Deux grands courants semblent se dégager de la multiplicité des discours sur le développement local.

Un premier courant est celui qui renvoie à l'analyse systémique. L'action est le lieu d'apprentissage de la concertation.

Un deuxième courant relève d'une certaine conception de la solidarité. Nous l'appellerons le courant solidaire. L'action est le lieu de mise en oeuvre de principes et de valeurs.

L'approche systémique met l'accent sur le rôle des institutions et sur le partenariat public-privé.

L'approche solidaire s'intéresse plus au rôle de l'initiative par le bas, qui s'appuie sur des formes de négociation paritaires, non pilotées par les pouvoirs publics.

Comme nous l'avons vu, le concept de développement local repose sur un acquis théorique pluri-disciplinaire. Les conduites et les actions qui s'y réfèrent tentent de rapprocher la société civile et l'Etat local. Plus qu'un concept, le développement local est un processus d'apprentissage organisationnel, une praxis collective.

Le développement local: un concept mais aussi une pratique

Par *Bernard Brunet*

Dans un pays comme la France, trois logiques s'affrontent qui procèdent à l'organisation sociale :

- une logique de marché, longtemps facteur de croissance et de progrès, aujourd'hui source de dérapages économiques et sociaux, mais probablement toujours motrice pour le développement et dans une certaine mesure pour la démocratie (libre circulation des marchandises, des hommes et donc des idées),
- une logique d'Etat, facteur de cohésion et de solidarité nationale censée corriger les déséquilibres du marché et organiser la démocratie,
- une logique de territoire, historiquement pionnière de l'organisation sociale et plus que jamais en charge de l'identité culturelle et de la qualité du quotidien.

Le concept de développement local est né il y a une vingtaine d'années de la prise de conscience suivante : les politiques d'aménagement du territoire (logique d'Etat) mises en œuvre pour corriger les grands déséquilibres géographiques et socio-économiques (logique de marché) ne peuvent trouver leur pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une organisation des volontés locales (logique de territoire).

Le milieu rural a été le premier champ d'application du concept de développement local, mais depuis dix ans la ville (ou plus exactement ses banlieues) à démontré qu'elle en avait autant le besoin.

L'Etat a d'abord inventé des procédures pour l'organisation institutionnelle du développement local, que la décentralisation a progressivement confié aux collectivités locales.

(En milieu rural, ces procédures se sont appelés "Parcs Naturels Régionaux", "Plans d'Aménagement Rural", "Contrats de Pays", "Chartes inter-communales de développement", relayés aujourd'hui par les structures de l'intercommunalité, Communautés de communes et Districts.

Dans les zones industrielles et en milieu urbain, des procédures sont nées comme les "Comités locaux de bassin d'emploi", le "Développement Social des Quartiers" ou les "Contrats de ville".)

Ces structures ont pour caractéristiques communes (lorsqu'il y a vraiment projet de développement et pas seulement opportunité financière), d'être assises sur un territoire, un "pays" ou un quartier dont la délimitation vise à

définir une entité géographique, culturelle, économique et sociale susceptible de dépasser les organisations administratives traditionnelles (une communauté de communes et maintenant un Pays peuvent être inter-cantonaux, inter-départementaux, inter-régionaux), et d'avoir vocation d'associer tous les "acteurs" locaux : élus, socio-professionnels, associations, administrations...

Leur objectif consiste à élaborer puis à faire fonctionner un projet de développement local qui crée une synergie entre :

- les potentiels du territoire (ressources agricoles, industrielles, touristiques, culturelles, écologiques...)
- ses ressources humaines (dynamisme et qualification, esprit d'entreprise et richesse culturelle des populations locales)
- son insertion dans les orientations de l'aménagement du territoire (infrastructures de communication, grandes orientations économiques, programmes spécifiques pour la montagne ou les zones rurales...)

Pour la réalisation de ces objectifs, des outils, des méthodes et des métiers spécifiques ont été développés puis affinés par l'expérience :

- le diagnostic, point de départ de toute démarche de développement local, il s'appuie généralement sur une étude pluri-disciplinaire et exhaustive des forces et des faiblesses du territoire ;
- le projet global qui doit être élaboré consensuellement par les partenaires, dégager des lignes de force et des priorités à moyen et long terme, "intégrer" les différentes fonctions du territoire dans une optique de développement "durable" ;
- l'animation, portée par les techniciens du développement, femmes et hommes "à tout faire" dont la mission consiste tout à la fois à faire émerger les projets, les financer et les accompagner tout en "manageant" une dynamique du territoire et la relation entre ses différents partenaires ;
- la formation-développement, concept de formation pluri-disciplinaire, pas systématiquement qualifiante, mais conçue sur mesure et au coup par coup pour accompagner la réalisation des projets.

Quant aux financements des initiatives de développement local, ils s'inscrivent généralement dans les procédures contractualisées entre l'Etat, les Collectivités locales et la Communauté Européenne : Contrats de plans Etat-Région, Contrats de terroir, programmes de développement des zones rurales fragiles (Objectif 5b), Programmes d'Intérêt Communautaires (Leader II)

En résumé, on peut dire que le développement local consiste à élaborer et mettre en œuvre des stratégies concertées pour le développement intégré des territoires.

Le développement local n'est pas et ne sera sans doute jamais une science exacte, mais une délicate alchimie qui s'élabore et se transforme jour après jour dans ces nouveaux laboratoires de la société que sont les territoires.

Aussi, la meilleure façon d'en parler consiste t'elle à décrire et analyser les expériences en cours, en sachant bien qu'aucune ne doit être érigée en modèle reproductible.

De plus, la "révolution de l'information" (informatique, fax, téléphone, Internet) a permis aux acteurs du développement local de s'inscrire délibérément dans une stratégie de réseau qui échappe à toute forme de récupération institutionnelle ou doctrinaire.

L'information circule que chacun peut s'appropriier pour adapter les idées, innover, entreprendre.

Pour réussir, le développement local doit rester une démarche fondamentalement politique (avant de mettre en œuvre des techniques), c'est à dire une démarche qui pousse chaque citoyen d'un territoire, à devenir un acteur engagé de son avenir.
